

Lejournal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



L'édito

> Objectif : facteur 4

Le Grenelle de l'Environnement a donné le ton et les orientations de la loi sont déclinées par les diverses structures publiques du pays. Petit à petit, des textes nouveaux entrent en application dans des domaines qui, peu ou prou, nous concernent tous : urbanisme, aménagement du territoire, conception architecturale, transport, agriculture, industrie... avec pour objectif de réduire la production de gaz à effet de serre qu'il faudra diviser par 4 d'ici à 2050. C'est le fameux « facteur 4 ».

La commune de Saint-Denis applique déjà par anticipation les futurs textes. L'école en construction prend en compte les normes Bâtiment basse consommation (BBC) par exemple. Parallèlement aux nouvelles dispositions des lois, les élus des communes et de leurs émanations (Bourg-en-Bresse Agglomération, Cap 3B, Veyre Vivante, Organom, SCOT...) s'engagent dans des actions de sensibilisation.

Vous en avez tous entendu parler : Familles à énergie positive, Plan climat énergie territorial, Fête du tri, Foyers témoins pour la réduction des déchets... Ces actions réussissent parce que des citoyens, des associations, des écoles, des élus s'engagent résolument en les organisant et en y participant activement. En page 3 de ce journal, vous trouverez d'ailleurs plusieurs articles sur ce sujet et j'en profite pour en remercier les acteurs. Certains diront que tout cela est bien dérisoire face à l'ampleur du problème et que ce n'est pas parce que 12 familles de la commune ont réduit leur consommation d'énergie de 24,6 % ou bien que 110 gamins d'une classe de Buellas ont récolté 571 kg de déchets métalliques que l'avenir de la planète va s'améliorer.

D'autres diront peut-être aussi que les élus ne savent plus quoi inventer avec l'argent public pour se rendre intéressants et que les participants bénévoles à ce genre de démonstration n'ont pas grand-chose à faire...

Effectivement, si l'action devait s'arrêter à ces expériences, le cours des choses ne serait rien changé. Le but réel, c'est bien évidemment de faire réagir et de faire prendre conscience à chacun de nous que certains gestes simples, réalisables par tous sans se compliquer la vie, auront des conséquences positives considérables s'ils sont répétés par l'ensemble des populations. L'atteinte des objectifs du « facteur 4 » passe par la mise en place de mesures internationales, nationales et territoriales, conjuguées avec l'action individuelle de chaque citoyen. Il n'y a pas de petits gestes quand on est des millions à les faire. ●

Le maire
Jacques Nallet

> Solidarité

Rompres l'isolement en été



Les actions intergénérationnelles favorisent la rencontre entre les habitants. Exemple : le Festi'music qui a réuni, le 17 juin, enfants, adultes et personnes âgées.

Que l'on soit seul ou proche d'une personne qui se sent isolée, des occasions de rencontre sont proposées en attendant la rentrée des associations.

L'été est une période cruciale. Les associations font une pause bien méritée. Pour rendre la saison moins longue et rompre l'isolement de certains Dionysiens, la mairie, le centre social, le club Amitié Rencontre, la Petite Unité de Vie (PUV) et le Centre communal d'action sociale (CCAS) proposent des animations en juillet et en août. Le Café habitants ouvrira une demi-journée supplémentaire l'été, le mardi, de 14 h à 17 h, au pôle socioculturel. Un repas italien est prévu jeudi 28 juillet, au prix de 10 € par personne. Olivier Cobo, animateur du centre social, organise des temps d'accueil pour les jeunes et pour les familles. Enfin, la journée « guinguette » pour les personnes à mobilité réduite clôturera la saison fin août.

Outre le plan canicule réactivé du 1^{er} juin au 31 août, l'analyse des besoins sociaux par Saint-Denis-lès-Bourg, Péronnas et Viriat, montre un même isolement des aînés dans les trois communes, qu'il soit

ressenti ou factuel. « Un des axes qui en ressort est de travailler ensemble afin de détecter ces personnes âgées et d'élaborer des solutions à mettre en œuvre pour rompre leur isolement », précise Fabienne Le Page, adjointe à l'action sociale et solidarité et vice-présidente du CCAS. La démarche est soutenue par le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) du bassin burgien. « Lorsqu'une personne seule n'a plus de famille ou que cette dernière habite loin, les relations de voisinage jouent un rôle essentiel », ajoute Emmanuelle Bouchy, conseillère municipale et membre de la commission action sociale et solidarité. La solidarité de proximité est ainsi l'affaire de tous. ●

Renseignements et réservation au
Centre social - Pôle socioculturel
Tél. 04 74 22 42 65
accueil@zepole.org

> Plan canicule : il faut s'inscrire

Les personnes âgées, isolées ou handicapées, peuvent bénéficier d'une aide en cas de canicule. Pour cela, elles doivent auparavant s'inscrire sur le registre tenu en mairie dans le cadre du Plan canicule. La démarche d'inscription est volontaire ou se fait à la requête des proches.

Inscriptions en mairie

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h,
13 h 30 - 17 h - Samedi : 9 h - 12 h.

Tél. 04 74 24 24 64



Pour en savoir plus :
0 800 06 66 66
(appel gratuit)
www.sante-sports.gouv.fr/canicule

Disponible en mairie, un dépliant rappelle les conseils utiles en cas de canicule.

> Sommaire

> p. 2



> p. 3



> p. 4



> Conseil municipal PAGE 2

> Cadre de vie PAGE 3

> Vie locale PAGE 4

> Séances de mai et juin

Échos du conseil

• **Carrefour avenue de Trévoux / chemin des Flèches** : dans le cadre de son aménagement et dans un objectif de sécurisation, la commune propose d'acquiescer la propriété Janody, via une convention de portage avec l'EPF 01 (Établissement public foncier) permettant d'éviter une avance de fonds.

• **Construction d'une salle communale sur le site du presbytère** : l'avant-projet définitif (APD) a été adopté, pour un montant de travaux estimé à 264 500 € HT. Une consultation sera lancée selon la procédure adaptée. Des subventions seront demandées auprès de l'État (DETR, dotation d'équipement des territoires ruraux).

• **Loi SRU** : dans le cadre des dispositions prévues par la loi Solidarité et renouvellement urbains, la commune participe à hauteur de 1 500 € par logement, pour les 20 logements de la maison-relais Tremplin, soit un total de 30 000 €.

• **Études et travaux** : la commune a retenu le cabinet Aintegra (Jujurieux) pour la maîtrise d'œuvre du diagnostic accessibilité, pour un montant de 15 550 € HT, et pour la maîtrise d'ouvrage des études de voirie pour les chemins des Cadalles et des Lazaristes, pour un montant de 17 360 € HT.

• **Aménagement du vallon de la Viole** : le conseil municipal a validé le cahier des charges pour la consultation d'opérateurs/constructeurs. La surface constructible, d'environ 6 000 m², permet d'envisager une diversité de l'habitat (collectif, individuel, location, accession). Les « lignes de force » du programme sont axées sur le développement durable (logique bioclimatique d'implantation, performance énergétique élevée des bâtiments...). Un jury à désigner au prochain conseil municipal sélectionnera trois candidats admis à concourir, les deux non retenus au final étant indemnisés si le projet est recevable.

• **Taxe locale sur la publicité extérieure** : créée conformément à la loi de modernisation de l'économie, avec effet au 1er janvier 2012, elle sera applicable sur l'ensemble du territoire communal, pour tous supports publicitaires fixes (y compris numériques), visibles de la voie publique. Les tarifs appliqués s'harmonisent avec ceux des communes voisines. Les enseignes inférieures à 12 m² seront exonérées, afin de ne pas pénaliser les commerces de proximité.

• **Opération tranquillité vacances**

En juillet et août, la Police nationale organise des patrouilles de surveillance des domiciles des particuliers en vacances. Pour bénéficier de ce service gratuit, ouvert également aux entreprises et aux écoles, il suffit de s'inscrire auprès du commissariat de Bourg-en-Bresse ou du policier municipal de Saint-Denis (se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

Tél. 04 74 47 20 20

> Jumelage

Des élus à Schutterwald



Lors de l'inauguration de l'école à Schutterwald.

Vendredi 3 juin, une délégation d'élus de Saint-Denis et de membres du comité de jumelage, conduite par le maire, Jacques Nallet, s'est rendue à Schutterwald. Accueillis par leurs homologues allemands, ils étaient conviés le soir à l'inauguration de l'école qui, suite à une réorganisation des regroupements scolaires, a été agrandie. Le samedi après-midi, rendez-vous était à nouveau

donné à l'école, pour la fête de fin d'année. En juillet 2011, un nouveau maire sera élu à Schutterwald, l'actuel « bürgermeister », Jurgen Oswald, ne se représentant pas aux élections municipales. La prochaine rencontre entre élus et habitants dyonisiens et d'outre-Rhin, à l'horizon 2012, sera l'occasion d'accueillir à Saint-Denis le nouveau maire et le conseil municipal. ●

> Personnel municipal

Missions accomplies pour Audrey et David

Employés par la commune, dans le cadre de contrats uniques d'insertion (CUI) financés en partie par l'État, Audrey Barralon et David Kornig ont achevé leur mission.

De juin 2010 à mai 2011, Audrey a occupé le poste d'agent de lien social, avec pour objectifs de mesurer l'isolement des personnes dépendantes (âgées et/ou handicapées) et chercher des moyens pour rompre cet isolement, rencontrer les nouveaux habitants et

les informer sur les services communaux et les aides. Elle a aussi mis en place le parrainage pour les jeunes de Saint-Denis poursuivant leurs études à l'étranger, la bourse au permis de conduire et le nouveau logiciel logement.

Du 18 octobre au 17 avril, David Kornig a adapté et mis en place, en lien avec Karine Paquet, directrice adjointe des services, le nouveau site internet de la commune.

> Conseil municipal d'enfants



À la découverte de la capitale alsacienne.

En visite à Strasbourg

• Les 3 et 4 juin, les 18 jeunes élus, accompagnés de 6 adultes, ont séjourné à Strasbourg. Le vendredi, après l'arrivée en train, le pique-nique au jardin des Deux Rives, l'installation à l'auberge de jeunesse puis quelques heures en Allemagne, ils ont découvert la ville en bateau-mouche, avec vue sur le Parlement européen. Le samedi, la visite du Vaisseau, centre de découverte des sciences, a été riche d'expériences : se déplacer dans une boîte noire, utiliser un prompteur, voir les étapes de tri des déchets... L'après-midi s'est achevé par

un rapide tour au centre-ville, où les enfants ont admiré notamment la cathédrale.

• Le 9 juin, six enfants ont participé aux ateliers sur le Plan climat énergie organisés par Bourg-en-Bresse Agglomération.

• Le 14 juin, les jeunes élus, accompagnés par M. Paccaud, enseignant à l'école du Village, ont présenté le rôle et la fonction de conseiller aux enfants de CE2, futurs électeurs et candidats pour le CME de l'année prochaine.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>

Abstention

Approuver un projet parce qu'il apporte une plus-value aux habitants et être contre son principe de financement ne sont pas contradictoires. Nous ne nous pouvons ni ne devons tout accepter. Or le vote du budget est global. Par notre abstention nous voulons dire : « Prudence et vigilance sur les orientations budgétaires et sur l'utilisation des fonds publics ». Mais nous réaffirmons notre entier soutien aux associations et les encourageons à persévérer dans leur créativité et leur dynamisme. Notre périmètre de manœuvre est limité, nous en sommes conscients et vous le savez. Néanmoins nous œuvrons dans l'intérêt de notre commune donc dans le vôtre. Lors de chaque réunion, de chaque commission, nous sommes attentifs et force de contestation positive.

La démocratie nous offre l'expression, utilisons-la, utilisez-la, et rejoignez-nous.

Bonnes vacances et à la rentrée.

Jean-Luc Bathias,

tél. 06 74 60 23 59

Bruno Marvie, tél. 04 74 21 43 18

Véronique Herbreteau,

tél. 04 74 21 60 11

en **Bref...**

■ **École du Village**

Les exigences administratives liées à la procédure de contrôle de la présence d'amiante et de plomb dans les matériaux ont entraîné un report des travaux de démolition des murs de l'école. Les opérations de déconstruction des toitures et des fenêtres ont débuté.

Des travaux de raccordements en eaux pluviales et usées ont été effectués du 2 au 6 mai.

L'actualité des travaux est à suivre sur le site internet

www.stdenislesbourg.fr, rubrique Conseil municipal, Grands projets.

■ **Fibre optique**



Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) est en train de doter tout le département d'un réseau public de fibre optique. Objectif : permettre aux habitants de bénéficier d'un réseau public de communications électroniques très haut débit d'ici 2014. Saint-Denis-lès-Bourg est concernée. La mairie informera de l'ouverture des premières zones éligibles au très haut débit, via une réunion publique, le bulletin municipal ou la diffusion d'une information en boîtes aux lettres.

www.reso-liain.fr

Questions d'environnement

BRAVO LES « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE »



Le 10 juin, la commune invitait les « LED » de Saint-Denis à recevoir leurs diplômes, en mairie.

Moins 24,6 % : c'est le résultat réalisé par les 12 familles de Saint-Denis composant l'équipe des LED (Lumières écologiques dionysiennes). Elles ont remporté le trophée de la motiv'action du concours « Familles à énergie positive »* et se classent au 4^e rang. Accompagnés tout au long du challenge, de novembre à avril, par leurs « parrains » Dominique Bergonso et Denis Goyet, conseillers municipaux, les LED ont largement atteint et dépassé l'objectif initial : économiser au moins 8 % d'énergie par rapport à la même période de l'année précédente. Comment ? Par de simples gestes quotidiens : « débrancher les appareils électriques, baisser la température d'un degré, utiliser l'eau de cuisson des légumes pour arroser... » explique Dominique Bergonso. Les petits gestes portent leurs fruits : les 90 familles participant au concours en Rhône-Alpes ont économisé au total 2 millions de kWh, soit la consommation annuelle de 108 foyers, et ont évité le rejet de 3727 tonnes de CO₂, soit 75 fois le tour de la Terre en voiture ! L'Ain termine au 1^{er} rang, avec en moyenne 23,7 % d'économies d'énergie. Le 14 mai, diplômes et cadeaux ont récompensé les participants. Chaque parrain a reçu le trophée de l'écolonel. Pas question de s'endormir ensuite sur ses lauriers : le message sur les économies d'énergie est à relayer au quotidien. Le 18 mai, Dominique Bergonso témoignait de son expérience lors d'une sortie vélo de Bourg Nature Environnement. Idem le lendemain, avec Jean-Noël Perrinbert, à Buellas, lors de la réunion du Plan climat énergie de Bourg-en-Bresse Agglomération.

* Organisé par Hélianthe et soutenu par la Région Rhône-Alpes.

GARE À L'AMBROISIE !

6 à 12 % de la population est allergique à l'ambroisie, plante très envahissante, qui provoque rhinites, asthme, urticaire... Afin d'éviter tout risque, l'ambroisie doit être arrachée (avec des gants) avant sa floraison qui a lieu mi-août. La communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse rappelle que chaque propriétaire de terrain est responsable de cet arrachage. www.ambroisie.info



Développer les pistes cyclables est l'une des actions menées par Bourg-en-Bresse Agglomération afin de limiter les gaz à effet de serre.

© Corinne Bernard



Cécile Bernard, conseillère municipale, vice-présidente de Bourg-en-Bresse Agglomération, chargée de l'environnement.



> Plan climat énergie territorial

C'est l'affaire de tous !

Saint-Denis-lès-Bourg enjoint les Dionysiens à s'engager plus avant dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.



Le PCET 2010-2014 incite les collectivités locales à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

« L'accélération du changement climatique due à l'activité humaine génère des conséquences importantes sur notre environnement », rappelle Cécile Bernard, conseillère municipale de Saint-Denis-lès-Bourg et vice-présidente de Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA) en charge de l'environnement. La loi Grenelle II de l'environnement incite les collectivités de plus de 50000 habitants à s'engager dans un Plan climat énergie territorial (PCET). C'est donc pour BBA une démarche volontaire qui définit des actions afin de lutter contre les consommations excessives d'énergie. L'ambition, dans le respect des objectifs du protocole de Kyoto, est de diviser par 4 nos émissions de gaz carbonique (CO₂) d'ici 2050. La première étape, confiée à Hélianthe, a été de réaliser un bilan carbone sur le territoire composé de 7 communautés de communes (130000 habitants). Ce diagnostic établit que les transports et l'habitat sont responsables pour plus de 50 % des émissions de gaz à

effet de serre. « C'est donc l'affaire de tous », insiste Cécile Bernard.

Au regard de ces résultats, BBA a concrétisé quelques actions :

- réalisation d'un audit énergétique sur ses bâtiments publics et financement de cet audit pour 8 communes ;
- achat de vélos pour les déplacements professionnels de ses salariés ;
- aide à l'achat de collecteurs d'eau de pluie ;
- aide financière aux bailleurs sociaux pour la réhabilitation et la construction de logements de qualité énergétique ;
- installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments locatifs industriels (BLI) ;
- développement d'un réseau cyclable communautaire.

Réfléchir et s'engager ensemble

La deuxième étape s'est concrétisée par la réalisation de projets plus ambitieux qui passent par l'adhésion de tous. « Nous avons organisé au printemps des soirées de conférences et consultations citoyennes par secteur, sur Buellas, Péronnas, Servas, à Ainterexpo, ouvertes à la population et animées par des scientifiques, spécialistes des problèmes climatiques. Suite à ces consultations, la journée du 9 juin à Alimentec a proposé aux citoyens, petits et grands, des ateliers sur le thème "Quelle vie pour demain ?". Les participants, nombreux, ont ainsi pu réfléchir et travailler sur les transports, l'habitat, l'économie et l'adaptation du territoire au changement climatique. »

Le troisième élément indispensable à la réussite de ces enjeux majeurs pour notre futur, c'est bien sûr la communication et la sensibilisation des citoyens, ce que nous nous efforçons de faire à travers nos médias et par l'organisation de temps forts comme ce qui s'est passé ces dernières semaines.

Dès la rentrée de septembre, un « Livre blanc » recueillera les priorités des territoires et définira un plan d'actions réalisables et évaluables de façon à suivre et à quantifier les efforts de chacun.

Cet outil de référence sera accompagné d'une charte, signée par des acteurs économiques et sociaux et par toutes les personnes désirant s'engager dans une démarche écocitoyenne. ●



Le 9 juin à Alimentec, petits et grands citoyens ont réfléchi sur les adaptations possibles au changement climatique.

N° Vert 0 800 86 10 96
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

JEUNESSE



Catherine Gallet, conseillère municipale en charge du PEL.

> Projet éducatif local (PEL)

Une nouvelle dynamique

Le nouveau Projet éducatif local (PEL) se concrétise. Le comité de pilotage s'est réuni pour définir les grands axes. Ils restent d'actualité : encourager la pratique de la citoyen-



Lors de la conférence du 9 juin, sur les rythmes de vie de l'enfant.

neté et la prise de responsabilités, fédérer et soutenir les initiatives de la communauté éducative. « Trois commissions composées de parents, d'enseignants et d'élus, travaillent chacune sur un thème. Le premier porte sur la vie et le territoire, l'ouverture vers l'extérieur, la culture, le sport et les loisirs ; le deuxième sur les rythmes de vie et la petite enfance, le troisième sur la jeunesse », commente Catherine Gallet, conseillère municipale en charge du PEL.

Le premier PEL signé avec l'État en 2000 avait permis de définir la politique globale de la commune en matière d'enfance et de jeunesse. « Il portait notamment sur l'ouverture de l'association Pyramide. Le deuxième s'appuie sur le pôle socioculturel et le nouveau groupe scolaire. » Olivier Molé, directeur du Pôle, et Philippe Trichard, directeur du centre social Terre en couleurs à Bourg-en-Bresse,

s'attachent ainsi à créer des occasions de rencontre entre habitants des quartiers. Le Sou des écoles propose également des actions communes pour les enfants.

Lundi 21 avril 2011, la commission sur les rythmes de vie a organisé une première conférence animée par un psychologue, en partenariat avec l'École des parents. Une nouvelle réunion publique s'est tenue le 9 juin à la Ferme. « Nous avons eu la présence de François Testu, chronopsychologue reconnu, membre du comité de pilotage de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires, et Xavier Breton, député, membre de la commission sur le projet de loi relatif à la bioéthique. À la rentrée de septembre, nous allons convoquer les commissions pour faire le point sur les actions menées et réunir le comité de pilotage avant la fin de l'année », conclut Catherine Gallet. ●

> ANIMATION

• Fête patronale

Organisée par le comité des fêtes, elle aura lieu les **23/24/25 juillet**. Nouveau : une « chasse au trésor dans la mousse » le dimanche après-midi.

• Puces des couturières

L'association Tremplin organise les 4^{es} Puces des couturières le **dimanche 2 octobre**, de **9 h**

à **17 h 30**, à la salle des fêtes. Date limite d'inscription pour les exposants (particuliers et associations souhaitant vendre des objets ayant trait à la couture et aux arts textiles) : 1^{er} septembre. Entrée libre pour le public.

Des animations et le 2^e défi-concours « Ne jetez plus, créez ! », parrainé par Luc Jacquet, ouvert à tous (individuels, collectifs d'enfants, de jeunes, d'adultes), accompagnent l'événement. But du défi : créer une tenue vestimentaire complète avec des matériaux de récupération. Les tenues seront exposées le 2 octobre. Les lauréats des prix du Conseil général et du prix du jury recevront un bon d'achat de 200 €. Attention : s'inscrire avant le 1^{er} septembre.

Tél. 04 74 45 11 28
www.tremplin01.com



> Enfance/jeunesse

Une vingtaine d'animateurs accueillent les enfants, du lundi au vendredi.

En vacances avec Pyramide

Du 4 juillet au 2 septembre, le centre de loisirs Sataplus propose aux 4/14 ans des activités variées, ludiques, sportives, culturelles. Au programme : des semaines thématiques,

avec sorties piscine, sorties découverte (Hameau du Père Noël près d'Annecy, musée de la Préhistoire à Solutré, observatoire de la Lèbe...) et spectacles, ainsi que des

> Festivités

À la une de juin

– Vendredi 17 juin, le premier Festi'music a été victime de la pluie, contraignant à annuler les scènes extérieures. Les animations prévues à la Chènevière ont eu lieu à l'intérieur, avec le spectacle préparé par les enfants de Bout'chou et du centre de loisirs. La batucada a ensuite emmené le public à la Ferme du pôle socioculturel, où se sont produits les élèves d'Accords Musique. Le Festi'music sera programmé l'année prochaine, avec un repli prévu en cas de mauvais temps.

– Samedi 25 juin, la fête des écoles a eu lieu pour la première fois au Pré Joli, afin de réunir enfants et parents des deux groupes scolaires, Village et Lilas/Vavres. Spectacles des écoliers, remise des cadeaux aux CM2 par le Sou des écoles, pique-nique, jeux et goûter étaient au programme.

La fête était empreinte d'écologie : les participants étaient invités à trier les déchets (canettes et bouteilles plastique) et la mairie a fourni des toilettes sèches. ●

> Sapeurs-pompiers

Les JSP en démonstration

– Jeudi 23 juin, au collège de Saint-Denis, lors de la Journée de la réussite, les 8 élèves de 3^e de la section intercommunale JSP ont reçu leur diplôme validant leur avant-dernière année de préparation au brevet de jeunes sapeurs-pompiers. La section JSP compte au total 21 élèves, de la 5^e à la 3^e.

– Dimanche 18 septembre, de 11 à 18 h, la journée portes ouvertes de la Direction départementale des services d'incendie et de secours* invite le public à découvrir les acti-

tivités des sapeurs-pompiers. Au programme : démonstrations de sauvetage, déblaiement, secours routier, désincarcération, poste médical avancé, plateau technique, manœuvres à l'ancienne en costumes d'époque, stands d'information... Les JSP de Saint-Denis seront présents, avec diverses démonstrations. ●

www.sdis01.fr

* SDIS, accès côté parking Côté Émeraude

> À la médiathèque

L'Odyssée à l'heure estivale

– Samedi 4 juin, la première séance de lecture d'albums pour les enfants à partir de 5 ans a invité petits et grands à découvrir cinq histoires et contes, de Kipling aux auteurs contemporains. Animée par un duo bénévole-salarié de la médiathèque, cette nouvelle animation aura lieu tous les trimestres. Prochain rendez-vous mercredi 28 septembre, à 10h30.

– Le 18 juin, à la médiathèque, les élèves du collège Yvon Morandot ont voté pour leur ouvrage préféré dans le cadre de l'opération « 1, 2, 3 albums ».

– Rendez-vous ouvert à tous, invitant à échanger idées et coups de cœur autour des livres, le prochain club lecteurs aura lieu le jeudi 7 juillet, à 20h15.

– Du 11 juillet au 5 septembre, la médiathèque prend ses horaires d'été : elle sera ouverte le mercredi, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30. ●

Tél. 04 74 24 45 43

<http://mediatheque.stdenislesbourg.fr>

> En bref

Nouvelles têtes à l'ADMR

L'ADMR du secteur de Saint-Denis a changé de présidence en mai : suite à la démission de Nicole Bouveiron, Claude Gerbel lui succède. Les permanences regagnent les locaux du pôle socioculturel début juillet, aux jours

et horaires habituels. Autre nouveauté : le recrutement d'un responsable salarié, François Loiseau. ●

Tél. 04 74 24 41 29

20 ans pour Saint-Denis Rando Cyclo



Le groupe vélo, avec ses nouveaux maillots.

Née en 1991, l'association réunit aujourd'hui une centaine d'adhérents, en majorité de Saint-Denis. Au programme : des sorties

randonnée pédestre, cyclotourisme, course à pied, ski de fond et raquettes. Les cyclistes ont étreigné leurs nouveaux maillots aux couleurs du club lors d'une sortie de 100 km en Bresse loughannaise, en mai dernier.

Le 15 octobre, lors de son assemblée générale, l'association fêtera son 20^e anniversaire, avec entre autres une projection sur le séjour rando 2010 à Madère. ●

Tél. 04 74 21 27 01

<http://saintdenis-rando-cyclo.over-blog.com>

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directrice de la publication: Chantal Jasserand-Bonneau – Rédaction et mise en page: M&G Éditions/Chorégraphic (Bourg-en-Bresse) – Impression: Imprimerie Multitude – Crédits photographiques: Chorégraphic, mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny. Distribution: Ainterjob. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.



mini-séjours et mini-stages, équitation ou multisports, à la base de loisirs de Montrevel et de Bouvent, à partir de 8 ans. Trois « veillées en famille » réuniront enfants, parents et animateurs. ●

Tél. 04 74 24 22 71

www.pyramide.lesfrancas.net

Jumelage Saint-Denis / Redea



La charte de jumelage entre Saint-Denis et Redea a été signée en 2001 à Redea.

Au rendez-vous du 10^e anniversaire

Les 22, 23 et 24 juillet, l'amitié franco-roumaine sera à l'honneur. À l'occasion du 10^e anniversaire du jumelage Saint-Denis / Redea, une délégation de plus d'une trentaine d'habitants de Redea, dont le maire Dan Bala, séjournera dans la commune. Accueillis dans des familles de Saint-Denis, ils seront conviés notamment à participer à la fête patronale. Au programme également de ce séjour organisé par le comité de jumelage : des visites de la commune, de Châtillon, de la Bresse... La cérémonie officielle célébrant ces 10 ans d'amitié et d'échanges aura lieu le dimanche 24, à 18h30, à la salle des fêtes. ●

> Le saviez-vous ?

Pourquoi la Viole ?

En 1830, sur le cadastre napoléonien, le nom La Viole désigne deux prés, d'environ 2 hectares chacun. Étymologiquement, on peut raisonnablement rapprocher ce terme du latin vicus (la route, le chemin) qui a donné via, voie... Certaines formes du mot se retrouvent dans le grand quart Sud-Est de la France, comme Viol dans le Midi ou Violet dans le Beaujolais, qui désignent un petit sentier herbeux. ●

Source : Archives départementales de l'Ain.

